

Rapport d'activité
2017 - 2018



Sommaire

A. Préambule	2
B. La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne	3
C. Le bureau de la CLE.....	3
D. Animation de la phase d'élaboration des tendances et de la stratégie du SAGE	4
E. Travail technique sur les leviers d'actions.....	6
F. La prise en compte des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme et les programmes de gestion des cours d'eau	7

A. Préambule

L'arrêté de CLE est arrivé à échéance le 1er juillet 2017 et le nouvel arrêté portant renouvellement de la CLE a été pris par l'Etat le 4 janvier 2019. Pour ces raisons, la CLE n'a pu être réunie en 2017 et 2018. Dans l'attente de ce nouvel arrêté, l'équipe d'animation du SAGE et le groupe technique ont convenu qu'il fallait poursuivre le travail technique sur la stratégie, le PADG et le règlement du SAGE avec pour objectif que ces éléments soient prêts techniquement lorsque la CLE serait de nouveau effective.

Afin de co-construire la stratégie et de favoriser l'atterrissage local du SAGE, l'équipe d'animation a dédié l'année 2017 à une importante consultation territoriale qui a été menée par le biais de quatre réunions thématiques et de neuf réunions d'échanges avec les élus des EPCI. Une soixantaine d'élus et une cinquantaine d'acteurs techniques ont ainsi pu s'exprimer sur leurs principales préoccupations, les objectifs prioritaires et les moyens d'actions à envisager dans le cadre du SAGE.

En 2018, l'équipe d'animation a réalisé un important travail d'analyse et de mise en forme de la consultation territoriale afin de formaliser les attentes des acteurs locaux. Ce travail a permis d'aboutir à la rédaction d'un document synthétisant les objectifs et leviers d'actions formant une version de travail de la stratégie et d'un catalogue de mesures opérationnelles répondant aux objectifs. Ils ont été travaillés avec le groupe technique et serviront de ressource à la CLE pour finaliser la stratégie et écrire le PAGD et le règlement.

Par ailleurs, l'animation sur le bassin versant Isle Dronne a été concentrée en 2017 et 2018 sur la prise en compte des enjeux du SAGE et de l'eau dans les documents d'urbanisme et le suivi et l'accompagnement des plans pluriannuels de gestion des cours d'eau (une quinzaine d'avis et de porter à connaissance réalisés).

B. La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne

L'arrêté préfectoral portant création de la CLE du SAGE Isle Dronne a été signé le 1^{er} juillet 2011. Conformément à l'article R212-31 du Code de l'environnement, la durée du mandat des membres de la commission locale de l'eau, autres que les représentants de l'Etat, est de six années.

L'arrêté préfectoral portant création de la CLE du SAGE Isle Dronne a donc été revu en 2018.

Pour ces raisons, la CLE n'a pu être réunie en 2017 et 2018. Néanmoins, une « inter-CLE » technique avec le SAGE Dordogne atlantique s'est réunie le 21 septembre 2017 au sujet du projet de cartographie des cours d'eau en Gironde.



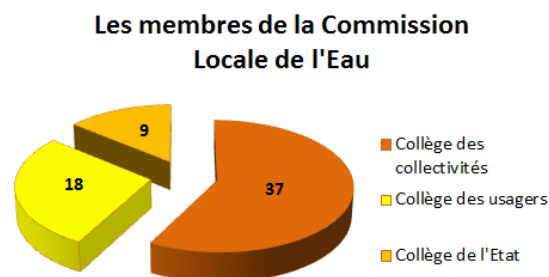
C. Le bureau de la CLE

Le bureau de la CLE est composé de 16 membres, dont 9 représentants du collège des collectivités, 4 représentants du collège des usagers et 3 représentants du collège de l'Etat.

Le bureau s'est réuni à trois reprises en 2017 :

La réunion du 23 janvier 2017 a permis d'échanger avec les institutions agricoles du bassin Isle Dronne autour des enjeux « Eau et agriculture ». Elle a permis de partager les connaissances et actions de ces dernières, à la fois sur les aspects qualitatifs et quantitatifs. Un groupe thématique « Eau et agriculture » a été constitué pour poursuivre le travail technique.

Un nouvel arrêté portant renouvellement de la CLE avec une composition à 64 membres a été pris le 4 janvier 2019 par le Préfet de la Dordogne, Préfet coordonnateur du SAGE. Les précédents équilibres définis entre les trois collèges (élus, usagers, état) sont maintenus.



Réunion du bureau le 23 janvier 2017 à Coulounièx Chamiers (24)

Lors de la réunion du 6 juin 2017, le bureau a pris connaissance du scénario tendanciel pour le territoire Isle Dronne. Un point a également été fait sur le travail du groupe thématique « Eau et agriculture ».

La réunion du 27 novembre 2017 a permis de faire un point sur les commissions thématiques chargées de travailler sur la stratégie du SAGE qui se sont tenues aux mois de juin et juillet 2017 et d'échanger sur les premiers éléments de la synthèse des objectifs et leviers associés. Le bureau a validé les étapes de travail d'élaboration de la stratégie.



Réunion du bureau le 6 juin 2017 à Périgueux (24)

D. Animation de la phase d'élaboration des tendances et de la stratégie du SAGE

Suite à la validation du diagnostic, et pour contribuer à l'élaboration de la stratégie du SAGE, quatre réunions thématiques ont été organisées sur le territoire. Elles ont permis de recueillir les attentes du territoire en termes d'objectifs à atteindre pour le SAGE et d'actions à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs.

Organisées sur deux journées les 29 juin et 4 juillet, elles ont réuni une cinquantaine de participants, qui ont travaillé sous la forme d'ateliers (organisation par tables d'une dizaine d'acteurs).

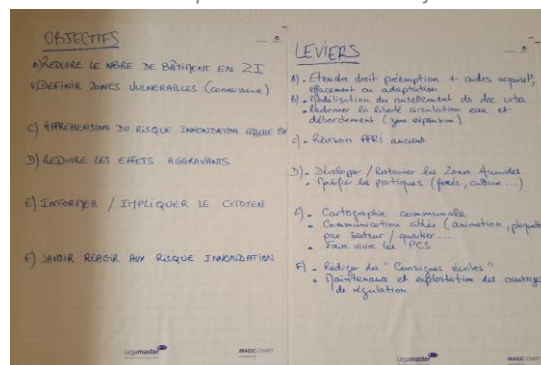


Réunions thématiques du SAGE Isle Dronne

Suite à une présentation de l'état initial, du diagnostic et des tendances d'évolution, les participants ont été invités à remplir des fiches « objectifs et leviers d'actions ». Ces attentes ont été synthétisées par atelier et présentées à l'assemblée afin de nourrir les échanges collectifs.



Réunion thématique « Inondation » – 29 juin 2017



Réunion thématique « Inondation » Synthèse des propositions des participants – 29 juin 2017

Réunion thématique « Qualité » le 29 juin 2017 à Boulazac (24), sous la conduite de Monsieur Jeannik Nadal, Vice-Président de la CLE.



Réunion thématique « Qualité » – 29 juin 2017

Réunion thématique « Inondation » le 29 juin 2017 à Boulazac (24), sous la conduite de Monsieur Bruno Lamonerie, Vice-Président de la CLE.



Réunion thématique « Inondation » – 29 juin 2017

Réunion thématique « Equilibre quantitatif » le 4 juillet 2017 à Libourne (33), sous la conduite de Monsieur Pascal Deghuilem, Président de la CLE



Réunion thématique « Equilibre quantitatif » – 4 juillet 2017

Réunion thématique « Milieux » le 4 juillet 2017 à Libourne (33), sous la conduite de Monsieur Bernard Vauriac, Vice-Président de la CLE.



Réunion thématique « Milieux » – 4 juillet 2017

Ces réunions ont quasi exclusivement mobilisé des acteurs techniques. Face à ce constat, le bureau a proposé qu'une animation spécifique auprès des élus soit réalisée à l'échelle intercommunale.

Ainsi, entre les mois de novembre et décembre 2017, une soixantaine d'élus a été rencontré dans les communautés de communes Isle Double Landais, Isle Vern Salembre en Périgord, Isle et Crempse en Périgord, Isle Loue Auvézère, Lubersac Pompadour, Pays de Saint-Aulaye, Pays du Ribéracois, Dronne et Belle et Lanouaille. Ces temps d'échange ont permis de partager avec les élus les différents travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration avec une déclinaison de l'état des lieux à leur échelle et de les interroger sur leurs préoccupations, leurs objectifs prioritaires et les leviers d'actions envisageables pour chaque collectivité.



Rencontre EPCI Lubersac-Pompadour – 29 novembre 2017



Rencontre EPCI Isle Loue Auvézère – 5 décembre 2017

Un important travail de compilation, d'analyse et de mise en forme de la consultation territoriale a été mené au cours du 1^{er} semestre 2018 afin de formaliser les attentes des acteurs locaux. Ces analyses ont permis d'alimenter le travail du groupe technique d'élaboration du SAGE afin d'élaborer un document synthétisant les objectifs et leviers d'actions formant une version de travail de la stratégie pour le SAGE.



Ce document, issu de la consultation territoriale, est décliné en 6 orientations, 20 objectifs et 78 objectifs opérationnels. Des leviers d'actions sont indiqués pour exemple pour répondre aux 78 objectifs opérationnels. Il sera présenté en CLE lors de sa réinstallation.

E. Travail technique sur les leviers d'actions

Dans l'attente du nouvel arrêté de CLE et dans la poursuite de l'élaboration d'une version de travail sur la stratégie du SAGE, un travail a été réalisé afin de décliner de façon opérationnelle les objectifs et leviers d'actions proposés lors de la consultation territoriale afin de produire une ressource utile pour la CLE. Cette ressource permettra d'alimenter le travail de la CLE sur le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement du SAGE.

Au préalable, une analyse bibliographique de plusieurs SAGE concernés par des enjeux équivalents au bassin Isle Dronne a été réalisée. Les 78 objectifs opérationnels ont donc été déclinés sous forme d'un catalogue de 116 mesures opérationnelles.

Afin de consolider techniquement ce travail, il sera analysé par un cabinet juridique au cours du premier trimestre 2019 dans le cadre du marché à bon de commande de l'Agence de l'Eau.



F. La prise en compte des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme et les programmes de gestion des cours d'eau

En 2017 et 2018, l'équipe d'animation a favorisé la prise en compte des enjeux du SAGE, et plus largement des enjeux de l'eau, dans les documents d'urbanisme ou d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, PLUi, aménagement foncier).

Ce travail a été réalisé à différentes étapes :

- Lors du Porter à connaissance de l'Etat, préalablement à l'élaboration du document d'urbanisme ;
- Lors des phases d'élaboration des documents d'urbanisme ;
- Lors des phases de validation des documents d'urbanisme.

Il s'est traduit par la production de notes d'enjeux, par la transmission de données, par des avis ou encore par la participation aux réunions techniques.

Travail réalisé sur la prise en compte des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme :

- Porter à connaissance préalable au SCOT du Périgord Vert, PLUi de la CALI, PLUi Isle Double Landais, PLUi Isle Loue Auvézère, PLU de Guîtres, PLU de Thiviers et PLU de Vérac.
- Avis sur la note d'enjeu du SCOT de la vallée de l'Isle en Périgord.
- Avis sur le projet de zonage du PLUi Dronne et Belle a également été rendu.



Un suivi et un accompagnement des projets territoriaux pouvant avoir un impact sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ou pouvant contribuer à la mise en œuvre d'actions répondant aux objectifs et enjeux du SAGE a également été réalisé.

En 2017 et 2018 les plans pluriannuels de bassin ou de cours d'eau des syndicats suivants ont été suivis : SRB Dronne, SMBI, SIETAVI et SABV Dronne aval. Suivant les étapes d'élaboration de ces documents des données, porter à connaissance ou avis ont été transmis aux structures.

G. Participation au séminaire national des animateurs SAGE

Le séminaire national des animateurs de SAGE s'est déroulé du 24 au 25 septembre 2018 à Orléans. Il était orienté sur le lien entre SAGE et adaptation au changement climatique. Une dizaine d'animateurs de SAGE du bassin Adour Garonne était présents.



Ce séminaire ouvert aux élus leur a permis de s'exprimer sur un certain nombre de points.

Parmi ceux-ci :

- Un fort besoin de moyens d'intervention pour la mise en œuvre des SAGE
- Des crédits européens difficiles à mobiliser
- Un besoin de reconnaissance du rôle des CLE et des présidents, et notamment de leur crédit auprès des élus des territoires
- Un besoin de confiance réciproque entre Etat et CLE
- Un recul des services de l'Etat sur leurs participations aux travaux et à la mise en œuvre
- Une image des SAGE à renouveler



EPIDOR
la rivière solidaire

EPIDOR
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65
Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr



www.eptb-dordogne.fr

